

et de la mise au point des programmes du ministère; la recherche; la mise en œuvre d'entreprises pilotes de formation et d'autres domaines; les services de contentieux; et la planification d'urgence de la main-d'œuvre à l'échelle nationale. Les autres services de soutien sont les Services financiers et de gestion, le Service du personnel, et le Service de l'information.

Division de la main-d'œuvre du Canada.—La Direction du soutien des programmes est un service consultatif qui conseille le sous-ministre adjoint de la Main-d'œuvre et les fonctionnaires régionaux de la main-d'œuvre en matière du Programme de formation professionnelle des adultes qui prévoit la formation et le recyclage des adultes de façon à répondre aux exigences du marché du travail, et du Programme de mobilité de la main-d'œuvre dont le but est d'aider les particuliers à trouver un emploi dans d'autres localités, à déménager leur famille et à acheter ou vendre une maison. L'administration de ces programmes se fait à l'échelle régionale, par le truchement d'environ 250 Centres locaux de main-d'œuvre du Canada. La Direction est chargée de la coordination entre les régions et de l'activité du bureau central quant à la mise au point de normes et de techniques d'aides à la formation, de même que des lignes de conduite et des méthodes de travail qui rendront possible l'application utile des programmes de la Direction et de l'expansion de la main-d'œuvre en général.

La *Direction de l'orientation* a des attributions qui se rattachent à sept domaines majeurs: l'installation de familles en d'autres localités, les immigrants et les migrants, l'établissement, l'expansion de l'orientation et la formation, l'emploi des femmes, la jeunesse, et la coordination de la formation universitaire des préposés à l'orientation de la main-d'œuvre. Ces services ont pour but d'assurer l'utilisation adéquate des effectifs de la main-d'œuvre.

La *Direction de la stabilité de l'emploi* voit à l'application du Programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités, en vertu duquel le gouvernement fédéral s'efforce d'encourager les municipalités à entreprendre des travaux pendant l'hiver en partageant le coût direct, en salaires, des travaux autorisés. Tous les provinces et territoires et un certain nombre de bandes indiennes ont participé à ce programme au cours de la période du 1^{er} novembre 1966 au 30 avril 1967. En général, le gouvernement fédéral a payé 50 p. 100 du coût direct, en salaires, de travaux approuvés, mais certaines municipalités situées dans des régions où sévit un chômage intense en hiver ont obtenu jusqu'à 60 p. 100; le total des dépenses fédérales pour la période 1966-1967 a été d'environ 37 millions de dollars pour 5,296 demandes de projets approuvés provenant de 2,304 conseils d'administration locaux. Les travaux sur place ont procuré de l'emploi à quelque 122,413 hommes pendant 5,766,540 jours-homme. Au cours de 1966-1967, on a de nouveau mené une campagne d'emploi d'hiver sous les auspices du gouvernement.

En vertu du Programme supplémentaire fédéral de construction en hiver, inauguré en 1963-1964, les ministères fédéraux ont soumis des projets de construction pour lesquels on n'avait pas accordé de fonds dans les prévisions budgétaires courantes. On a ensuite affecté des fonds au moyen d'un poste dit de crédits divers. Ce programme a été discontinué en 1966-1967 à cause de l'augmentation des projets de construction pour l'année, mais le Cabinet a demandé de retarder, si possible, les projets de construction jusqu'à la saison d'hiver afin de s'assurer qu'au moins la moitié du programme soit exécutée entre novembre et avril inclusivement. Le coût total du programme de construction pendant la période 1966-1967 a été d'environ \$294,500,000, dont 54 p. 100 ont été dépensés entre le 1^{er} novembre et le 30 avril.

Les fonctions principales de la *Direction des services techniques* consistent à mettre au point, coordonner et appliquer les lignes de conduite et les techniques se rattachant à l'identification, à la description et à la classification des emplois ainsi qu'à l'analyse des tâches, mettre au point des épreuves psychologiques, d'aptitude et de rendement devant servir à conseiller et à choisir les candidats aux emplois, mettre au point des programmes et des méthodes pour la sélection des travailleurs employés à des travaux d'envergure et